



LORRAINE AVOCATS

B.GASSE | B.BECKER | P.CARNEL | A.GASSE | B.SZTUREMSKI | A.VAUTHIER | M.KLEIN-DESSERRE

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'INTRODUCTION D'UNE PROCEDURE DE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

Etat civil :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de Madame (datant de moins de 3 mois)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de Monsieur (datant de moins de 3 mois)
- Copie intégrale de l'acte de mariage (datant de moins de 3 mois)
- Copie intégrale des actes de naissance des enfants (datant de moins de 3 mois)
- Numéro de sécurité sociale
- Organisme de retraite et numéro d'affiliation

Actif :

- Copie du dernier avis d'imposition
- **Attestation sur l'honneur de chacun des époux**
- **Acte notarié de partage ou de maintien en indivision en 4 exemplaires (en cas de propriété d'un ou plusieurs immeubles).**
- Copie des trois derniers bulletins de salaire
- Copie avis de perception allocations CAF, POLE EMPLOI et n° d'affiliation
- Copie des différents produits financiers (épargne, assurance-vie, etc.)
- Copie de la carte grise des véhicules automobiles
- Liste du mobilier garnissant le domicile conjugal et éventuellement partage amiable

Passif :

- Copie des contrats de prêts
- Copie des tableaux d'amortissement des prêts